



Waremmes, le 20 février 2023

Compte rendu de la réunion de CLDR du 16 février 2023

Présents :

- Membres de la CLDR : Marie-Anne Paque, Catherine Bernaerts, Thierry Huchant, Olivier Fontaine, Viviane Algrain, Thibaut Barbaix, Jacqueline Bauduin, Arnaud Michiels, Sébastien Slowack, Mélina Timmermans, Jean-Marie Vandewouwer
- Pour la commune de Lincinet : Albert Morsa (échevin en charge du Développement rural), et Vicky Vanderbruggen (responsable communication)
- Pour la FRW : Anne Doguet et Perrine Urbain, Agents de développement

Excusés : Christiane Bousmans, Jérôme Cools, Jean-Louis Craninx, David Doguet, Rousseau Bauduin, Kinnard Yves

1. Introduction et accueil des nouveaux

Albert Morsa ouvre la session en présentant l'ordre du jour et en remerciant tous les participants, anciens comme nouveaux. Il rappelle le souhait du Collège de laisser la place à la participation.

Perrine Urbain propose un tour de table des participants à l'aide de son trousseau de clefs.



Cette séance correspond à l'arrivée de nouvelles personnes au sein de la CLDR. Perrine Urbain prend quelques instants pour expliquer succinctement ce qu'est une ODR, les missions de la CLDR et son ROI. Quelques questions s'ensuivent :

- Faut-il chaque fois tout recommencer quand de nouvelles personnes arrivent ? *Le processus continue sur sa lancée. Le PCDR de Lincinet est valable jusqu'en 2028.*
- Qu'est-ce qu'une convention ? *Une convention est un terme utilisé pour désigner un subside accordé par le/ la Ministre du Développement Rural.*
- Consultation des acteurs locaux dans le cadre de marchés publics ? *La commune doit respecter les obligations légales. Selon la procédure, elle consulte les acteurs locaux.*

Chaque membre a reçu une petite farde reprenant une série d'informations. Les membres sont également invités à consulter le site internet de l'ODR : <http://www.pcdrlincinet.info/> et à revenir vers les agents de la FRW pour la moindre question.

2. Rapport annuel et programme de travail 2023-2025

Anne Doguet fait un état des lieux des projets en cours en 2022.

Le projet **d'aménagement de convivialité sur l'ancien terrain de foot de Lincen** a fait l'objet de deux rencontres l'an dernier. Ces rencontres ont permis de déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village » en septembre. Malheureusement, le dossier de Lincen n'a pas été sélectionné en fin d'année. En décembre, le Collège a décidé de demander un subsidie « développement rural » pour la session de mars 2023 (convention faisabilité). Le dossier a été présenté à la Région wallonne (DGARNE) en janvier 2023 et devrait passer au Conseil communal début mars. Si tout se passe bien, la commune devrait avoir des nouvelles d'ici l'été.

La commune a également tenté le dépôt de dossier dans le cadre de l'appel à projet « Tiers lieux » pour l'aménagement de la **maison de village de Pellaines**. Ce dossier n'a également pas été sélectionné par le Gouvernement.

Perrine Urbain explique ensuite le principe du rapport annuel et de ses annexes. Celui-ci devra être obligatoirement transmis au SPW (Service Public de Wallonie) une fois que la commune bénéficiera d'une convention (ndlr : ce qui n'est pas le cas actuellement). Ce document est l'occasion de faire l'état des lieux des projets et de préparer le programme de travail à court et moyen termes.

Questions/réponses

- Comment estime-t-on le prix des projets ? Que se passe-t-il lorsque les prix sont dépassés ?
 - o *Le prix est estimé sur base de facture pour des matériaux/services/aménagements similaires dans la commune ou dans des communes voisines. Lorsque les prix sont dépassés, la Commune doit en général financer les surplus sur fonds propres.*
- Pourquoi le projet soumis à l'appel à projets cœur de village a-t-il été refusé ?
 - o *La Commune a demandé à l'administration la motivation de ce refus ou de cette non-sélection. Elle reste actuellement sans réponse.*
- Que fait la commune pour lutter contre les coulées de boues ?
 - o *Albert Morsa explique que la commune a commandé une étude pour identifier les aménagements nécessaires. Elle souhaite également répondre à l'appel à projet « Résilience » en septembre 2023.*
- Et les agriculteurs ? Comment sont-ils impliqués ?
 - o *Albert Morsa explique que les agriculteurs sont sensibilisés dans la mesure du possible. Il existe une Commission agricole à Lincen. Celle-ci réunit les agriculteurs de temps à autres. Elle permet de garder le contact avec les agriculteurs habitant le territoire. La commune n'a pas d'emprise sur les terrains qui ne lui appartiennent pas. Elle a toutefois de bons contacts avec certains agriculteurs qui aménagent leurs parcelles (tournières, contre-buttes...).*
Un membre suggère plus d'implication/responsabilisation des agriculteurs.
- Qu'est-ce que le vivre ensemble en milieu rural ?
 - o *Il s'agit d'un projet visant la bonne entente entre les agriculteurs et les autres habitants.*
- Est-ce que les Repair café fonctionnent ? Quand ont-ils lieu ?
 - o *Les séances de Repair café fonctionnent plutôt bien. Ils ont lieu tous les 3èmes dimanches du mois à Racour.*

Perrine Urbain présente ensuite une proposition de programme de travail pour les trois années à venir :

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	Lot 1	I.01. Construction d'une maison rurale de l'entité et aménagement de ses abords - Aménagement des abords en un espace de convivialité polyvalent	566.758,43 €	Développement rural	80% (plafond subsidié 500 000€)
	Lot 2	II.04. Renforcement du réseau des modes doux	A déterminer		
		Appel à projet BiodiverCité 2023	12.000€	BiodiverCité	12.000€
Année rapport annuel + 2 ans	Lot 2	II.02. Aménagement des abords de cours d'eau (suite II.04)			
		Appel à projet BiodiverCité 2024	12.000€	BiodiverCité	12.000€
Année rapport annuel + 3 ans	Lot 1	I.05. Aménagement de la salle de village de Pellaines (et ses abords)	96.800 € (à mettre à jour)	Développement Rural	
		Appel à projet BiodiverCité 2025	12.000€	BiodiverCité	12.000€

Extrait de l'annexe 4 du rapport annuel 2022

Suivi d'un zoom sur le **premier semestre 2023** :

- Lancement d'un **GT sentiers** (FP 2.04)
 - Avril : réunion de travail sur carte (*Ndlr : Reporté courant du mois de mai*)
 - Mai-juin : inventaires individuels (cartes et documents de travail fournis par la FRW)
 - Juin : compilation des données (et retour aux participants le cas échéant)
- Appel à projet **BiodiverCité 2023** en avril – mai (*Ndlr : réunion reportée à plus tard, date indéterminée*)

Questions/réponses/réactions :

- Des sentiers ont disparu sur Pellaines.
- Le chemin de l'arbre n'est plus praticable suite aux aménagements de lutte contre les coulées de boues. Des lors, Pellaines se retrouve enclavé au niveau de la mobilité douce. L'accès à Lincen et au ravel doit se faire via Orp.
- Est-il possible de planter en-dessous des éoliennes ?
- Le parcours vita le long du ravel à Lincen est en mauvais état.
- La fiche « épuration des eaux usées » était une priorité de la CLDR mais les informations ne sont pas claires et la situation du réseau (dans la vallée) toujours un gros problème. Les membres demandent que ce dossier soit actualisé.
- Un membre s'inquiète de la présence récurrente de chasseurs près de la réserve naturelle

La séance se conclut autour d'un verre de l'amitié.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Perrine Urbain et Anne Doguet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous à Perrine Urbain et Anne Doguet au n° 019/58 93 20 ou par courriel : p.urbain@frw.be ou a.doguet@frw.be